

Syndicat national

Solidaires Finances Publiques

Section D.N.E.F

DECLARATION LIMINAIRE AU CTL DU 25 SEPTEMBRE 2014

Monsieur le Président,

De longue date, Solidaires Finances Publiques fait de l'amélioration des conditions de vie au travail des agents un enjeu central.

Ainsi en 2007, sur la base d'un manifeste de l'amélioration des conditions de vie au travail nous avons bataillé pour mettre en place le DUERP à la DGI puis à la DGFIP et faire prendre en compte les risques psychosociaux afin qu'un véritable plan de prévention se mette en oeuvre.

Nous n'avons eu de cesse depuis de dénoncer les causes manifestes et avérées de la dégradation continue des conditions de vie au travail :

- perspectives de déstructuration massive des missions, du maillage territorial et des organisations du travail, qui menacent aujourd'hui tous les services et tous les agents.
- instrumentalisation de la contrainte budgétaire qui détruit les emplois, tarit les recrutements, restreint les perspectives et ralentit l'avancement des carrières.

Sur la bases de ces analyses, le syndicat national Solidaires Finances Publiques a exigé et obtenu en 2009 la mise en place d'un cycle de discussions permanent sur les conditions de vie au travail à la DGFIP.

Sans dénier un certain nombre d'avancées et une prise de conscience des équipes de la DG en charge du dossier, force est de constater que 5 ans plus tard, le fossé se creuse entre la volonté affichée de la DG et les réalités du terrain.

Lors du Comité technique de réseau (CTR) du 9 juillet 2013, le syndicat national Solidaires Finances Publiques a demandé avec force un plan d'urgence pour l'amélioration des conditions de vie au travail des agents des finances publiques et pour l'amélioration de l'exercice des missions et a adressé un courrier au Premier Ministre, au Ministre de l'économie et des finances, au Ministre délégué au budget et au Directeur général en ce sens.

Un tel plan relève directement de la responsabilité du gouvernement et de la Direction générale. Il servirait également à améliorer l'exercice des missions de service public. Les conditions de travail et d'exercice des missions ont en effet été mises à mal par plus de 10 ans de restructurations, de management inadapté et de coupes dans les effectifs et dans les moyens budgétaires.

Solidaires Finances Publiques revendique :

- l'arrêt des suppressions d'emplois
- un renforcement des moyens financiers afin de faire face aux dépenses de fonctionnement et d'investissement nécessaires et de financer une véritable reconnaissance indemnitaire de la technicité des agents,
- des moyens législatifs et juridiques nécessaires à l'exercice de ses missions.
- une réorientation profonde du mode de management afin d'assurer un véritable soutien

- technique aux agents,
- la garantie de préserver et d'améliorer les règles de gestion afin qu'aucune déréglementation, locale et nationale, ne soit engagée,
 - la garantie de faire du CHS CT un pivot garant des conditions de vie au travail,
 - des orientations claires et budgétisées en matière de prévention, de sécurité et de protection des agents,.
- l'ouverture (ou la poursuite) de discussions sur les points soulevés par les organisations syndicales : il en va ainsi des règles de gestion ou du régime indemnitaire avec une orientation reposant sur des principes forts : pas de perte de pouvoir d'achat, pas d'individualisation ni de rémunération du mérite, une diminution des écarts de rémunération entre les catégories et un remboursement effectif et rapide des frais engagés dans le cadre de l'activité professionnelle.

Vous nous soumettez aujourd'hui la mise en place du plan d'amélioration des conditions de vie au travail des agents de la DNEF. Malheureusement, il ne répond en rien à nos revendications, qui sont pourtant des attentes fortes de la part des agents.

Dans le Contrôle Fiscal, le contentieux est fort en matière de rémunération et, plus spécialement depuis la mise en place des régimes indemnitaires unifiés. En la matière, le moins que l'on puisse dire, c'est que le sentiment des agents est qu'il aura fallu se battre longtemps pour parvenir seulement à limiter les dégâts... Tout cela a de quoi alimenter le légitime ressentiment des agents à l'heure où c'est bien la revalorisation des régimes indemnitaires qui constitue un enjeu prioritaire en matière de reconnaissance des agents.

Toujours en matière de rémunération, et plus particulièrement s'agissant de la DNEF, concernant les BII de Marseille, implantées dans une ZUS et les autres agents ayant exercé auparavant en ZUS qui devraient bénéficier d'une bonification d'ancienneté, nous souhaitons savoir où en sont leurs demandes.

Le ressentiment est d'ailleurs d'autant plus fort lorsqu'on ajoute au bilan des discussions sur les régimes indemnitaires l'insuffisance notoire des remboursements de frais de mission. En effet, sur ce sujet, la grogne monte chez les agents qui se voient obligés trop souvent de mettre la main à la poche pour suivre des formations ou effectuer leur déplacements professionnels.

Solidaires Finances publiques continuera d'agir au niveau fonction publique et DGFIP pour une revalorisation des frais de missions pour que les agents n'aient plus à payer pour travailler

Solidaires Finances Publiques DNEF demande la garantie que les agents soient intégralement et rapidement remboursés des frais avancés.

Enfin, tout récemment, la mesquinerie des pouvoirs publics qui auront réussi le tour de force de réduire de 30 euros le montant de la prime d'intéressement collectif s'ajoute à ces injustices.

120 € bruts au lieu de 150 € les années précédentes.. Solidaires Finances Publiques a dénoncé dès le départ l'annonce par le Directeur Général d'un montant minoré de prime d'intéressement collectif à la performance pour 2013.

Dans son message du 6 juin, notre ancien Directeur Général indiquait : *" à l'issue de la phase de certification, dix indicateurs sur les douze retenus pour évaluer la performance de la DGFIP pour l'exercice 2013, remplissent les conditions fixées par le dispositif d'intéressement collectif"*.

Or, dans le rapport d'activité 2013 de la DGFIP officiellement publié le 30 juin 2014, un seul des 12 indicateurs retenus apparaît en deçà de la cible, et de si peu que c'en est ridicule : en effet, le taux de paiement de l'IR, la TH et la TF est "seulement" de 98,32 % au lieu de 98,50% attendus par nos têtes dirigeantes qui auront sans doute oublié qu'il y a une crise dont les effets sont dévastateurs, et que les agents des Finances Publiques ne savent pas guérir la « phobie administrative »...

Nous avons interrogé l'administration à plusieurs reprises, tout au long de l'été, pour qu'elle nous

signifie explicitement quel est le 2e indicateur en cause. La réponse est enfin arrivée, on apprend donc que le 2e indicateur concerné pour 2013 est celui du pourcentage des contrôles réprimant les fraudes les plus caractérisées (objectif : 29 % / réalisation : 31,4%). Le CGEFI (contrôle général économique et financier) conteste la validité du chiffre réalisé et a donc refusé de certifier cet indicateur, sous prétexte d'anomalies entre les données réelles et les données saisies dans Alpage.

Il n'en demeure pas moins qu'à ce jour, tant vis-à-vis des personnels qu'au regard de l'extérieur et même de la représentation nationale, le rapport d'activité 2013 et le rapport de performance 2013 de la DGFIP affichent encore une réalisation de 31,4 %.

Quoiqu'il en soit, il n'y a que 3 possibilités :

- ou bien il y a une erreur dans le rapport d'activité de M. Bezard,
- ou alors il y a bien 11 indicateurs sur 12 au niveau attendu et ce sont bien 150 € de prime qui doivent être versés aux agents de la DGFIP !
- ou alors il y a 10 indicateurs sur 11 au niveau attendu et ce sont bien 150 € de prime qui doivent être versés aux agents de la DGFIP !

Monsieur le Président, pouvez-vous nous apporter des éclaircissements sur ces anomalies ?

Les conditions de vie au travail, ce sont aussi les objectifs. Nous vous demandons que les agents aient une visibilité claire sur les objectifs qui leur sont demandés. Les objectifs des services, fixés en début d'année, doivent être transparents et prendre en compte l'arrivée de nouveaux agents contrairement à votre position actuelle : De plus, le tutorat doit être reconnu et nous vous demandons de nous confirmer que les objectifs qui ne pourront être rendus par les nouveaux ne doivent pas être reportés sur les agents déjà en poste.

Avec les affaires Cahuzac et Thévenoud, SOLIDAIRES Finances Publiques constate et déplore que le discours « anti-impôt » et « anti-fonctionnaire » se développe dangereusement depuis plusieurs années. Celui-ci a atteint un niveau insupportable et dangereux pour les agents et le service public, se concrétisant dernièrement par plusieurs actes durs voire violents à l'encontre des centres des finances publiques et de ses agents :

- le centre des finances publiques de Morlaix (Finistère) a été incendié vendredi soir : les dégradations sont importantes, sa structure est touchée.
- le site de Pont l'Abbé (Finistère) a été tagué.
- du fumier (sur lequel étaient visibles des pancartes « servez-vous ») a été déversé devant l'Hôtel des finances de Balma (Haute Garonne) et de Sarrebourg (Moselle).
- un contribuable a arraché une porte au centre des finances publiques de Grenoble (Isère) avant de s'en prendre verbalement à des agents.

La liste n'est malheureusement pas exhaustive car les incidents, plus ou moins graves, sont malheureusement nombreux. Les agents du contrôle Fiscal sont en première ligne face à des contribuables de plus en plus virulents et animés du sentiment de ras le bol fiscal. Pour les agents, cela devient littéralement insupportable et anxiogène, mettant ainsi en péril l'exercice même des missions.

Malgré tout cela, « l'état social » de la DGFIP est encore marqué par une grande conscience professionnelle des agents, par le sens profond du service public et par un attachement à la technicité fiscale. Mais jusqu'à quand ? Car il a été aussi profondément affecté et déstabilisé au cours de ces dernières années, marqué par une grande inquiétude quant à l'avenir, par une résignation synonyme de « mécontentement renfermé », par le besoin de respirer et de travailler dans de bonnes conditions en étant considérés et reconnus.

A l'évidence, la DGFIP et les administrations de Bercy sont les victimes des orientations des gouvernements de ces dernières années : le changement n'a pas eu lieu, il rime même avec dégradation... L'affaiblissement de la DGFIP et l'absence de reconnaissance doivent prendre fin.